

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

ÉCONOMIE

Torturé en Tunisie, Haroun M'Barek rentre enfin au Québec

Hewlett-Packard rachète sa rivale Compaq

Page A 3

Page B 1

VOL. XCI N° 199

LE MERCREDI 5 SEPTEMBRE 2001

87c + TAXES = 1\$



Vive discussion entre un squatteur masqué et une résidante, comme il y en a eu plusieurs hier devant le Centre Préfontaine, à Montréal. JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Bourque prépare l'expulsion légale des squatteurs

FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

Son ultimatum ayant fait chou blanc, le maire Pierre Bourque pourrait maintenant faire appel aux tribunaux pour évincer les récalcitrants du Centre Préfontaine. Mais d'abord, place à la cueillette d'information afin de prouver que les occupants de l'immeuble de la rue Rachel n'ont pas respecté l'entente signée avec la Ville.

L'ultimatum n'aura donc été respecté ni d'un bord ni de l'autre. À 9h hier matin, plutôt que de plier bagages, la centaine de personnes présentes, accompagnées notamment du FRAPRU et du conseil central de Montréal de la CSN, ont convoqué les médias, sous le regard de plusieurs badauds. La porte-parole, Marie-Claude Goulet, a indiqué que les squatteurs n'avaient nullement l'intention de quitter les lieux. «On

considère que c'est chez nous, ici», a-t-elle affirmé.

Malgré cet affront, la Ville n'a pas demandé aux services de l'ordre d'évincer les indésirables. Et ce n'était pas faute de préparation ou de moyens. Une bonne dizaine de voitures de police étaient en effet stationnées dans les postes de quartier situés à proximité, prêts à se rendre sur les lieux en cas de besoin. Mais ce besoin n'est pas venu. Le maire Bourque a réaffirmé

en conférence de presse hier midi qu'il souhaitait le départ des squatteurs au plus vite. Il a cependant justifié la non-intervention des policiers par la présence dans les murs du Centre Préfontaine «de familles et d'enfants qui sont un peu en otages». «Je suis contre toute forme de violence, a-t-il ajouté. Il n'est pas question d'envoyer au centre les policiers avec leurs boucliers.»

VOIR PAGE A 8: BOURQUE

Antibiotiques et anovulants dans l'eau potable

Santé Canada veut étudier les effets des produits pharmaceutiques sur l'environnement et la santé

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Santé Canada a révélé hier que divers médicaments largement consommés par les Canadiens se retrouvent dans l'environnement, notamment dans l'eau potable acheminée jusqu'à nos robinets. Selon les données accumulées à ce jour par l'Institut national de recherche sur les eaux à Burlington en Ontario, des antibiotiques et des anovulants (ces comprimés à base d'hormones utilisés comme contraceptifs) seraient présents en infimes quantités mais néanmoins décelables dans l'eau potable, et pourraient ainsi contribuer à certains problèmes d'infertilité et à la résistance aux antibiotiques qui prend de plus en plus d'ampleur dans notre société.

Des études scientifiques internationales faisant état de ce problème dans certaines grandes villes européennes semblent avoir alerté les autorités canadiennes. Elizabeth Nielsen, directrice générale du Bureau de la réglementation et des affaires internationales de la Direc-

tion générale des produits de santé et des aliments de Santé Canada, n'a pas su nous préciser depuis quand son organisme était au parfum de cette pollution potentiellement dangereuse pour la santé humaine. Lors de ces études, entre 30 et 50 différents médicaments auraient été identifiés dans l'environnement, les plus fréquents étant des anovulants, des antidépresseurs, de l'aspirine et des hypotenseurs (destinés à abaisser la tension sanguine).

Comment ces médicaments aboutissent-ils dans l'eau sortant des usines d'épuration? «Les voies par lesquelles ces substances pénètrent dans notre environnement et ainsi peuvent affecter notre santé sont multiples», affirme Charles Ethier, directeur général du programme de la sécurité des produits de la Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs de Santé Canada. Les citoyens seraient encore nombreux à éliminer leurs médicaments périmés

VOIR PAGE A 8: EAU

Air Transat La FTQ a rabroué son représentant syndical sans même lui avoir parlé

JOSÉE BOILEAU
LE DEVOIR

La FTQ n'a pas parlé au président du syndicat des mécaniciens d'Air Transat, Jean Jallet, avant de démentir les déclarations que celui-ci a faites au *Globe and Mail* en début de semaine.

Selon M. Jallet, un mécanicien d'Air Transat avait avisé son superviseur que le moteur de l'Airbus A330-200, installé le 19 août, n'était pas prêt à être utilisé. La conversation aurait même été enregistrée.

Cinq jours plus tard, l'appareil atterrissait en catastrophe aux Açores avec 304 personnes à bord, victime d'une panne sèche.

«M. Jallet ne veut parler à personne: ni à nous ni aux médias», disait hier pour se justifier Robert Guay, vice-président de la FTQ et coordonnateur au Québec de l'Association internationale des machinistes et travailleurs de l'aérospatiale (AIMTA-FTQ).

En fin de journée lundi, tant Air Transat que la FTQ ont émis un communiqué pour dénoncer avec ferveur les faussetés de l'article du *Globe* et les «commentaires gratuits» des personnes citées. Mais pas plus lundi qu'hier la centrale n'a parlé à M. Jallet.

VOIR PAGE A 8: FTQ

Les entreprises négligent les soucis personnels

Les aléas de la vie familiale constituent la deuxième cause de stress au travail, révèle une vaste enquête menée dans le secteur privé

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Les difficultés qu'éprouvent les employés d'une entreprise à concilier les aléas de leur vie privée et leur vie professionnelle représentent la deuxième cause de stress en importance au travail après la surcharge de boulot. «La plupart des entreprises ne nient pas l'existence de ce problème et admettent qu'il a un impact sur la productivité des employés, mais elles considèrent qu'elles ont d'autres priorités et elles ne le prennent pas vraiment au sérieux», résume Charles-Henri Amherdt, chercheur à la faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke, qui a mené une vaste enquête auprès de 250 entreprises privées du Québec dont les employés étaient affiliés à la CSN. On croit encore trop souvent qu'il s'agit d'un problème qui concerne la vie privée. On dit alors que la conciliation emploi-famille est l'affaire de chacun. À chacun de s'arranger pour gérer au mieux sa vie professionnelle et sa vie privée...»

Selon l'étude effectuée par Charles-Henri Amherdt et Diane-Gabrielle Tremblay, professeur à Télé-Université entre 1998 et 2000, très peu d'entreprises implantent des mesures susceptibles d'aider à concilier vie de famille et boulot. La mesure qui est la plus fréquemment intégrée est le congé pour des rai-

sons personnelles, qu'appliquent 67 % des entreprises consultées. La plupart des autres mesures, qui consistent notamment à accorder plus de souplesse dans l'horaire de travail ou à offrir un service de garde sur le lieu de travail, ne sont appliquées que dans 10 à 20 % des entreprises.

À notre époque, un employé peut passer 20 ans à s'occuper de ses enfants et 20 autres années à veiller sur ses parents vieillissants. Concilier l'efficacité au travail et la fièvre du bambin ou l'infarctus de sa mère est le grand défi de la vie moderne axée sur une juste répartition des rôles entre les hommes et les femmes. Nombre d'entreprises reconnaissent que l'échec d'une bonne conciliation entre les univers familial et professionnel a des impacts sur la productivité, des coûts qui se déclinent sous forme d'absentéisme ou de maladie. Et que des mesures aidant les employés à surmonter ce problème de conciliation ont des effets positifs sur le travail.

Après avoir enquêté dans des entreprises privées, Charles-Henri Amherdt élargit maintenant son étude aux entreprises publiques et parapubliques associées au Syndicat canadien de la fonction publique, section québécoise ainsi qu'au grand public qui est invité à participer en se rendant au site Internet <<http://www.crievat.org>>.

VOIR PAGE A 8: SOUCIS



Le stress provoqué par les problèmes personnels finit par coûter cher aux entreprises. JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Création d'une chaire sur la forêt boréale

Elle sera financée par le nouveau «Fonds pour les espèces nordiques»

LOUIS-GILLES
FRANCEUR
LE DEVOIR

Un nouveau fonds mixte dédié aux espèces nordiques verra officiellement le jour aujourd'hui, qui consacra d'entrée de jeu l'essentiel de son budget de démarrage au financement d'une nouvelle chaire universitaire sur la forêt boréale.

Le nouveau «Fonds pour les espèces nordiques» a été mis sur pied par la Fondation de la faune du Québec (FFQ), qui investit environ trois millions par année en aménagements, en acquisitions et en recherches dans le domaine de la faune grâce aux contributions des chasseurs et pêcheurs du Québec à même leurs différents permis. La FFQ a investi depuis sa fondation, au milieu des années 80, quelque 30 millions en impliquant 700 organismes québécois dans 1400 projets d'une valeur totale de 120 millions.

La nouvelle chaire universitaire sera unique en son genre en plus de fournir une enveloppe budgétaire sans précédent en matière d'écologie boréale, le parent pauvre de la foresterie au Québec.

VOIR PAGE A 8: FORÊT

INDEX

Annonces.....	B 6	Idées.....	A 7
Bourse.....	B 2	Le monde.....	A 5
Avis publics ..	B 5	Les sports.....	B 6
Carrières.....	B 4	Nature.....	B 5
Culture.....	B 8	Météo.....	B 5
Économie.....	B 1	Mots croisés ..	B 5
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

7 78313 00066 5

LE DEVOIR

ACTUALITÉS



Chantal Hébert

La météo politique canadienne et québécoise

Le beau temps semble s'être installé à demeure sur le troisième mandat de Jean Chrétien, tant et si bien que plusieurs sont tentés de lui prédire au moins une autre saison électorale.

Neuf mois après sa réélection, le fait est que le premier ministre fédéral domine plus que jamais ses adversaires attirés. Son parti est à la tête du peloton politique d'un bout à l'autre du Canada. Cela inclut l'Ouest canadien, qui l'avait résolument boudé en novembre dernier et où, aujourd'hui, l'écroulement de l'Alliance canadienne profite pourtant davantage aux libéraux qu'à leurs cousins conservateurs.

En Ontario, M. Chrétien se balade sur un champ de bataille transformé en terrain de pique-nique par la désertion de ses adversaires, fédéraux comme provinciaux. En matière de monolithisme politique, cette province n'a plus de leçon à prendre de personne. Même au faite de leurs gloires respectives, le Bloc québécois et le Parti réformiste n'ont jamais dominé le Québec et l'Alberta comme le PLC domine aujourd'hui l'Ontario.

En perte de vitesse, le gouvernement Harris n'a plus les moyens électoraux de ses affrontements avec Ottawa. Selon un sondage *Toronto Star*-Radio-Canada-*La Presse* réalisé par la firme Ekos et publié ces derniers jours, les conservateurs ontariens pourraient être littéralement «déposés» du pouvoir à Queen's Park aux prochaines élections provinciales.

La réélection du PQ inciterait Jean Chrétien à solliciter un autre mandat

Au Québec, la remontée libérale fédérale enregistrée au scrutin de l'an dernier s'est depuis confirmée. Bernard Landry a beau dire qu'il est à redonner du souffle à l'option souverainiste, cela n'empêche pas le Bloc québécois de continuer à se dégonfler comme un mauvais pneu vite usé par la route.

Si des élections fédérales avaient lieu demain, Jean Chrétien remporterait une majorité nette de sièges québécois. Sur un plan plus personnel, il inspire désormais confiance à autant de Québécois que les Landry et Charest.

Les souverainistes ne sont pas les seuls à avoir de la difficulté à mobiliser des troupes contre le gouvernement sans histoire de Jean Chrétien. On a beau dire que le succès actuel du premier ministre s'inscrit dans un vide sans précédent, le fait est que la confiance dont jouit son gouvernement a des échos sur l'ensemble du débat politique.

Le récent Sommet des Amériques à Québec a placé la mondialisation sur l'écran-radar de l'opinion publique. Le NPD, en particulier, y voyait les éléments d'une lame de fond qui allait lui permettre de mettre fin à sa descente aux enfers. Cinq mois plus tard, on ne voit pas l'ombre d'une remontée pour le seul parti canadien à avoir fait du sujet un grand cheval de bataille.

Pire encore, du point de vue néo-démocrate, Canadiens et Québécois confondus affichent une confiance à l'égard de leur capacité de se tailler une bonne place dans le nouvel ordre mondial tellement débordante que les sondeurs ne sont pas loin de parler d'aveuglement.

Même surdité de l'opinion publique à l'égard des avertissements qui lui viennent des partis de droite et des experts quant à la détérioration des perspectives économiques canadiennes.

Le dernier budget fédéral remonte à 18 mois. À moins d'un changement de cap, le prochain ne sera pas présenté avant février prochain. Nonobstant les manchettes économiques alarmantes qui sont devenues la norme ces derniers mois, on semble entre-temps massivement disposé à croire le gouvernement Chrétien sur parole quand il jure qu'il a la situation bien en main.

Il va sans dire que, si cette confiance s'avérait déclinée — si, par exemple, le prochain budget fédéral affichait un déficit —, la facture politique à laquelle s'exposerait alors le gouvernement serait salée, surtout pour le ministre des Finances, Paul Martin. Mais jusqu'à preuve du contraire, tout baigne et la confiance règne.

Tout cela pour dire que, ces temps-ci, sondeurs et observateurs scrutent vainement l'horizon politique à la recherche de l'intempérie qui pourrait rendre Jean Chrétien plus frileux quant à son avenir. La santé aidant, tout le monde s'entend pour convenir que rien n'empêcherait le premier ministre de faire une autre campagne électorale et sans doute de la remporter brillamment.

Sauf que M. Chrétien a toujours été un animal politique plus motivé par les batailles de terrain que par les grands débats d'idées.

C'est pourquoi ceux qui se hasardent à vouloir prédire son avenir professionnel seraient sans doute mieux avisés de s'intéresser aux quelques nuages qui se profilent à l'horizon lointain du Canada qu'au ciel bleu actuel.

Comme chacun sait, l'issue des prochaines élections québécoises est loin d'être scellée. Or, de tous les événements prévisibles au calendrier politique, la réélection du Parti québécois pour un troisième mandat serait sans doute le plus susceptible de convaincre le premier ministre fédéral de rester en poste. C'est un secret de Polichinelle qu'il n'a pas confiance en ses éventuels successeurs, à commencer par Paul Martin, pour naviguer à sa place en matière d'unité canadienne.

À tout prendre, Jean Chrétien serait sans doute plus enclin à trouver une bonne raison de rester à la barre dans un avis de tempête québécois que dans la météo politique sans histoire qui semble autrement devoir être son lot.

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star.

Agressions sexuelles et voies de fait

Une première plainte privée déposée
Les dissidents des orphelins de Duplessis lancent une guérilla judiciaire

Les orphelins de Duplessis exclus de la réconciliation nationale proposée par le premier ministre Bernard Landry manifestent ce matin devant le Palais de justice. Le Mouvement action justice (MAJ) dépose par le fait même une première plainte privée au criminel pour les viols qu'aurait subis Hervé Bertrand à Mont-Providence. La guérilla judiciaire se poursuivra au rythme d'une plainte par semaine tant que Québec n'élargira pas les termes de l'entente, avertit le MAJ.

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Le Mouvement action justice (MAJ) amorce dès aujourd'hui une guérilla judiciaire dans le dossier des orphelins de Duplessis avec le dépôt d'une plainte privée au criminel pour agressions sexuelles et voies de fait commises sur la personne d'Hervé Bertrand, de 1954 à 1959 à l'hôpital Mont-Providence.

La plainte vise un homme qui était «en position d'autorité» sur M. Bertrand, un des fondateurs du Comité des orphelins et orphelines institutionnalisés de Duplessis

(COOID). M. Bertrand est éligible aux compensations financières récemment offertes par le provincial pour un montant global de 25 à 37,5 millions de dollars. Mais il refuse l'offre de Québec pour deux raisons.

D'une part, l'entente exclut les orphelins qui n'ont pas fait l'objet d'un faux diagnostic de maladie mentale et ce, même s'ils ont subi des sévices sexuels ou physiques dans leur enfance sous la tutelle de l'État. D'autre part, elle oblige les bénéficiaires d'indemnités à renoncer à toute poursuite civile ou criminelle contre l'Église, les médecins ou autres personnes.

Les quelque 17 000 \$ offerts par le gouvernement Landry ne suffisent pas à acheter le silence d'Hervé Bertrand. La dénonciation présentée par le coordonnateur du MAJ, Yves Manseau, allègue que M. Bertrand a subi des actes de sodomie et des voies de fait avec lésion à répétition lors de ses cinq années d'internement à Mont-Providence. Comme des centaines d'orphelins, il avait porté plainte à la Sûreté du Québec au début des années 90.

Après analyse de 240 plaintes, le substitut du procureur général avait décidé de ne porter aucune accusation criminelle pour toutes sortes de raisons: décès de l'agresseur présumé, identification impossible par le plaignant, version des faits trop générale pour conduire l'enquête, expiration du délai pour intenter une poursuite, insuffisance de preuves, désistement du plaignant.

En 1998, l'*Institute for Human Resource Develop-*

ment avait exposé les lacunes du processus judiciaire dans un document préparé pour la Commission du droit du Canada. En entrevues individuelles, les orphelins qui avaient échoué dans leur tentative d'obtenir justice racontaient que certains policiers (mais pas tous) avaient employé «un vocabulaire complexe» dans le but de les déconcerter. «Les victimes critiquent de façon unanime les procureurs de la Couronne qui ont participé à l'enquête criminelle», explique l'Institut. On note les déclarations suivantes: «Elle a fait le moins possible»; «Elle s'intéressait seulement à protéger les personnes détenant le pouvoir.» On a fait sentir aux victimes qu'elles étaient les coupables.»

Un orphelin tenace, Antoine Ceran a déjà obtenu la condamnation de son agresseur pour violence sexuelle après avoir déposé une plainte privée. Héritage de la *Common Law* britannique, ce recours permet aux simples citoyens d'intenter des poursuites en vertu du Code criminel lorsque les autorités refusent de le faire. La crédibilité de la requête est évaluée en audience par un juge.

Une quarantaine d'orphelins écartés de l'entente entre le COOID et Québec manifestent ce matin devant le Palais de justice de Montréal. M. Manseau promet de déposer une plainte privée par semaine tant et aussi longtemps que les orphelins victimes de viol et de violence ne seront pas inclus dans le dit «programme national de réconciliation».

Quinze villes en Cour d'appel

Contestation de la loi 170: prise 2

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

La deuxième manche de la contestation judiciaire de la Loi sur les fusions municipales a débuté hier devant la Cour d'appel. Défaites en première instance au début de l'été, une quinzaine de municipalités tenteront de nouveau de convaincre les juges que la création de la nouvelle Ville de Montréal portera atteinte aux droits fondamentaux de leurs citoyens, particulièrement ceux de la minorité anglophone.

Se déroulant sur trois jours, l'audition de l'affaire se poursuivra aujourd'hui au Palais de justice de Montréal devant les juges Paul-Arthur Gendreau, Jean-Louis Beaudoin et André Forget pour se compléter vendredi. L'équivalent d'une journée sera réservée durant cette période à la présentation des arguments du gouvernement, avant qu'un dernier droit de réplique ne soit accordé aux contestataires. Bien que la cour dispose en ce domaine d'une grande liberté de manœuvre, sa décision pourrait être rendue avant même les élections du 4 novembre, espèrent les Villes qui font remarquer que l'affaire se voit déjà accorder un traitement de faveur en étant entendue dans des délais aussi courts.

Les arguments présentés cette semaine seront presque en tous points semblables à ceux qui avaient été défendus en Cour supérieure ce printemps devant le juge Maurice Lagacé qui avait rendu sa décision le 21 juin. Les villes tenteront notamment de démontrer que ce dernier a «commis une grave erreur» en ne reconnaissant pas l'existence de principes constitutionnels non écrits protégeant les droits des minorités en dépit du fait que les municipalités soient réputées être «les créatures des gouvernements provinciaux.»

«Je pense que les erreurs de faits les plus importantes, a expliqué hier l'avocat de Westmount, Gerald Tremblay, ont été d'ignorer complètement la preuve que nous avions présentée concernant l'importance des institutions municipales pour une minorité.» «Tout ce que l'on dit, a ajouté le maire de Westmount, Peter Trent, c'est qu'alors que les provinces ont une compétence exclusive en matière d'affaires municipales, cette compétence n'est pas illimitée.» Il a répété qu'il portera si nécessaire l'affaire devant la Cour suprême.

Pour le flamboyant représentant des Villes de Baie-d'Urfé et Dollard-des-Ormeaux, Guy Bertrand, cette réforme sert de toute évidence des objectifs «sécessionnistes» non-avoués d'un gouvernement qui ne vise qu'à détruire les institutions canadiennes. «La loi numéro 170 est un fruit virtuel, qui est né d'une constitution virtuelle, d'un futur pays virtuel, et non pas de la constitution canadienne.»

Toutes de l'île de Montréal, les 15 municipalités encore devant la cour sont: Baie-d'Urfé, Beaconsfield, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, Côte-Saint-Luc, Hampstead, Kirkland, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Mont-Royal, Pointe-Claire, Senneville, Sainte-Anne-de-Bellevue, Saint-Laurent et Westmount; Anjou, L'Ancienne-Lorette, l'île Bizard et Outremont ayant pour leur part lancé la serviette après le jugement Lagacé. La Commissaire aux langues officielles du Canada, Dyane Adams, fait elle aussi partie des irréductibles mais non pas contre la loi 170, mais plutôt contre les changements apportés aux règles sur la reconnaissance du statut bilingue d'une ville ou d'un arrondissement (loi 171).



Soulagé d'être enfin de retour au Canada, Haroun M'barek a indiqué qu'il poursuivrait probablement ses études à l'Université Laval où il vient de terminer une maîtrise en droit international.

Torturé en Tunisie où le Canada l'avait déporté

Haroun M'barek veut panser ses plaies et oublier

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Encore ébranlé, Haroun M'barek est revenu au pays hier, physiquement éprouvé par son séjour de cinq mois dans une prison de Tunisie. Malade et épuisé, l'étudiant tunisien déporté par le gouvernement canadien en janvier, parle difficilement des événements des derniers mois: «Il faut seulement oublier et laisser le temps passer», a-t-il indiqué à sa descente d'avion.

Haroun M'barek réalisait difficilement hier qu'il était désormais en sécurité. Peu loquace sur les mauvais traitements qu'il a subis, il a évoqué l'accès difficile aux soins médicaux et l'interrogatoire serré dont il a fait l'objet pendant cinq jours et au cours duquel il a été battu jusqu'au sang. Alors qu'il était malade avant même de quitter le Canada en janvier, son état de santé n'a fait que se détériorer en prison. Le stress et l'instabilité en sont les principales causes, croit-il, ajoutant qu'il se porte mieux désormais.

Rappelons que M. M'barek, qui craignait pour sa sécurité s'il retournerait dans son pays natal à cause de ses activités au sein du mouvement islamiste Al-Nah-

da, s'était vu refuser à maintes reprises le statut de réfugié au Canada. Arrêté dès son arrivée en Tunisie, il a été incarcéré pendant cinq mois. Les pressions exercées entre autres par Amnesty internationale et la Ligue des droits et libertés ainsi que les interventions répétées en Chambre par la députée bloquiste Madeleine Dalphond-Guiral ont réussi à faire fléchir le gouvernement canadien qui a entrepris des négociations avec les autorités tunisiennes. Jamel Jani, de l'Association des droits de la personne au Maghreb, croit que les Jeux méditerranéens qui se déroulent ces jours-ci à Tunis ont accéléré les procédures d'émission d'un passeport pour Haroun M'barek.

La page n'est pas tournée pour M. M'barek puisqu'il doit toujours faire face à la justice tunisienne, ses avocats ayant porté en appel sa condamnation de trois ans de prison et cinq autres années de contrôle administratif. Il sera absent pour son procès qui aura lieu le 18 septembre dans son pays natal. Le permis ministériel qu'il a obtenu du gouvernement canadien lui donnera droit de rester au pays pendant au moins un an. Il pourra alors faire une demande de résidence permanente et Jamel Jani croit qu'il s'agit là d'une formalité.

Les «bios» rejoignent l'UPA

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

La fédération qui regroupe les 200 agriculteurs biologiques du Québec a décidé de s'affilier à l'Union des producteurs agricoles (UPA), devenant ainsi la 39^e fédération de ce syndicat professionnel à s'y affilier, après l'adhésion récente des aquaculteurs.

Selon le président de la Fédération d'agriculture biologique du Québec (FABQ), Pierre Gaudet, les producteurs «bios» ont décidé de «passer du jardin au champ» en profitant de l'expérience, de l'organisation et de l'expertise des agriculteurs «conventionnels».

Ce souci d'élargir l'audience et d'occuper le marché de l'agriculture biologique survient au moment où 20^e filiale connaît des taux de croissance annuels de 20 à 30 % un peu partout dans le monde. Et elle survient le jour même de la sortie en avant-première du documentaire *Bacon, le film*, que l'on dit fort critique à l'endroit des producteurs porcins, ce qui ne manquera pas d'écorcher à nouveau l'image de l'UPA.

Si comme ailleurs, note la déclaration commune de la FABQ et de l'UPA, l'offre est loin d'égaliser la demande puisque 70 % des produits bios consommés au Québec sont importés, du reste du Canada ou des États-Unis.

Pour le président de l'UPA, Laurent Pellerin, «en

s'affiliant à l'UPA, les producteurs et productrices biologiques ont bien senti — préoccupation fondamentale pour eux — qu'ils rejoignaient un forum pleinement démocratique et ouvert, où les discussions, les échanges et la confrontation des idées étaient possibles, sans sacrifier à leur identité, à celle de leur production et à leur autonomie en tant que groupe organisé.»

Les agriculteurs biologiques ont donné à leur fédération, en février, le mandat d'amorcer un rapprochement en vue d'une éventuelle adhésion à l'UPA, laquelle a été entérinée «à l'unanimité», soulignait hier le président Pellerin, comme pour indiquer que l'arrivée des contestataires d'hier avait transcendé le vieux clivage.

LE DEVOIR

LES SPORTS

Gillett et Boivin envisagent la saison avec un optimisme réaliste

Le Canadien, nouvelle cuvée

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Laval — Il reste encore 82 matchs à disputer, le Canadien est toujours dans la course. Le propriétaire George Gillett et Pierre Boivin sont encouragés par leurs nouvelles acquisitions et optimistes en vue de la prochaine saison. Optimistes mais aussi réalistes.

«C'est vraiment plaisant de retrouver tous les joueurs et ils semblent dans une forme superbe», se réjouissait Gillett, qui participait pour la première fois au tournoi de golf de son équipe, hier.

Le propriétaire est aussi un grand amateur de hockey qui a pris la peine de se déplacer pour venir assister au camp de développement des jeunes en plein mois d'août. Et cette semaine, il sera à Hull pour le tournoi des recrues. Puis à Montréal plus tard pour le vrai camp.

Selon son analyse, le Canadien amélioré au cours de l'été fera partie d'un groupe de quatre équipes qui vont disputer les deux dernières places disponibles pour les séries.

Confiance en Savard

«J'ai une confiance absolue en André Savard», a répété ce golfeur émérite (et aminci), capable de jouer 18 trous en moins de 70 coups. «Quand il dit que c'est la chose à faire, je n'ai aucune hésitation.»

Gillett parlait évidemment des acquisitions faites au cours de l'été. Le Canadien a été agressif dans les marchés des joueurs autonomes mais Gillett n'a pas voulu promettre qu'il en sera toujours ainsi.

«Ça va dépendre d'André, a-t-il dit. Cette année, on n'avait pas beaucoup de joueurs à échanger, alors on a dû agir ainsi. Et puis on a ajouté des Canadiens français. On est fier de ça!», a ajouté cet excellent vendeur, qui s'est fixé comme premier objectif, modeste, d'avoir une équipe qui va plaire aux partisans.

«Il faut être patients», a noté celui qui estime que le Canadien a fait un repêchage remarquable en juin.

«Mais en même temps, je ne me vois pas demander d'attendre encore trois ou quatre ans.»

Le Canadien s'est certes amélioré en faisant l'acquisition cet été de Yanic Perreault, Joë Juneau, Stéphane Quintal et Andreas Dackell sans avoir à céder un seul joueur. Mais d'autres équipes se sont améliorées autant, sinon davantage, a reconnu le président Pierre Boivin.

«Mais il y a un élément très important, la "chimie". Or, non seulement on a de meilleurs éléments que l'an dernier, mais on pense avoir une excellente chimie. Et ce n'est pas une excuse, mais depuis deux ans notre nombre de blessures a été pas mal extraordinaire. Je pense qu'on est capables d'en diminuer le nombre de façon importante», a estimé Boivin, qui semble entrevoir lui aussi la saison à venir avec un optimisme réaliste...

Le Canadien a perdu Hull mais gagné des points

Loin d'être amer par le refus de Brett Hull de se joindre à son équipe, qui lui offrirait pourtant plus d'argent, le président du Canadien, Pierre Boivin, estime avoir prouvé au reste de la LNH que son organisation était sérieuse et crédible dans son plan de redressement.

«C'était la première fois que nous étions dans la course pour un joueur de premier plan. Un peu partout, on réalise maintenant qu'on a un bon architecte, que notre plan de redressement est sérieux et que le meilleur est à venir. Nous avons démontré que nous étions prêts à jouer le jeu mais en gardant le bon sens.»

Le propriétaire, George Gillett,

n'en a pas moins été déçu.

«J'étais très déçu, a-t-il raconté, mais j'ai compris. À la fin, pour lui, c'était la coupe Stanley [une chance de la gagner] contre l'argent.»

Gillett croit même que Montréal était la ville que préférerait Hull, qui aurait même manifesté l'intention d'y ouvrir un restaurant à la fin de sa carrière.

«C'est un Canadien, et sa famille aussi», a dit Gillett. Sauf que Hull a la double citoyenneté et a préféré représenter les États-Unis sur la scène internationale.

«Une chance de gagner la coupe, a repris Gillett, et je dirais aussi l'occasion de jouer plus souvent contre Dallas. Mais ce n'était rien contre Montréal. Les impôts peut-être, mais c'est partout au Canada.»

Gillett a raconté que plusieurs personnes ont été mises à contribution pour tenter de convaincre Hull: lui-même, Dan O'Neill le président de Molson, Jean Béliveau, Guy Carbonneau.

«On a été concrètement dans la course», a affirmé Boivin, ajoutant que dans le cas de Martin Lapointe, qui a préféré Boston, «on ne pouvait pas être plus proches que ça.»

Boivin et Gillett refusent de croire que le Canadien a été manipulé pour faire monter les enchères. Hull a d'ailleurs accepté un salaire de base inférieur de quelque deux millions pour deux ans pour jouer à Detroit.

«Quand il y a un écart aussi important, c'est qu'il y avait certainement quelque chose, a noté Boivin. Les gens disent qu'il n'y a que l'argent qui compte, on a pu voir que ce n'était pas toujours le cas.»

C'est d'abord les liens familiaux, devenus plus importants à ce stade de sa carrière, estime Boivin, qui ont fait la différence en faveur de Detroit, une ville plus proche du Minnesota où résident les enfants de Hull.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est	G P Moy Diff	
	Atlanta	75 63 544
Philadelphie	72 66 522	3
New York	67 72 482	8 1/2
Floride	64 74 464	11
Montréal	59 79 428	16

Section Centrale	G P Moy Diff	
	Houston	81 57 587
Chicago	77 61 558	4
St. Louis	74 63 540	6 1/2
Milwaukee	61 77 442	20
Cincinnati	56 82 406	25
Pittsburgh	52 86 377	29

Section Ouest	G P Moy Diff	
	Arizona	78 59 569
San Francisco	76 62 551	2 1/2
Los Angeles	75 62 547	3
San Diego	69 69 500	9 1/2
Colorado	60 76 441	17 1/2

Hier

Atlanta 3 Montréal 2
Houston 7 Cincinnati 1
Floride 8 Chicago Cubs 1
Pittsburgh 5 Milwaukee 2
N.Y. Mets 5 Philadelphie 3
Los Angeles au Colorado
St. Louis à San Diego
Arizona à San Francisco

Aujourd'hui

Houston à Cincinnati, 12h35
Atlanta à Montréal, 19h05
N.Y. Mets à Philadelphie, 19h05
Chicago Cubs en Floride, 19h05
Milwaukee à Pittsburgh, 19h05
Los Angeles au Colorado, 21h05
St. Louis à San Diego, 22h05
Arizona à San Francisco, 22h15

Demain

Arizona à San Francisco, 15h35
Philadelphie à Montréal, 19h05
Cincinnati à Pittsburgh, 19h05
Milwaukee à Houston, 20h05
Los Angeles au Colorado, 21h05

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est	G P Moy Diff	
	New York	82 57 590
Boston	71 65 522	9 1/2
Toronto	68 71 489	14
Baltimore	55 82 401	26
Tampa Bay	49 89 355	32 1/2

Section Centrale	G P Moy Diff	
	Cleveland	79 58 572
Minnesota	72 66 522	7
Chicago	71 67 515	8
Detroit	55 82 401	23 1/2
Kansas City	55 82 401	23 1/2

Section Ouest	G P Moy Diff	
	x-Seattle	99 39 717
Oakland	81 57 587	18
Anaheim	70 67 511	28 1/2
Texas	63 75 456	36

Hier

Chicago White Sox 10-4 Detroit 1-0
Toronto 14 N.Y. Yankees 0
Cleveland 8 Boston 5
Texas 6 Minnesota 5
Tampa Bay à Seattle
Baltimore à Oakland
Kansas City à Anaheim

Aujourd'hui

Baltimore à Oakland, 15h35
N.Y. Yankees à Toronto, 19h05
Cleveland à Boston, 19h05
Minnesota au Texas, 20h05
Detroit à Chicago White Sox, 20h05
Tampa Bay à Seattle, 22h05
Kansas City à Anaheim, 22h05

Demain

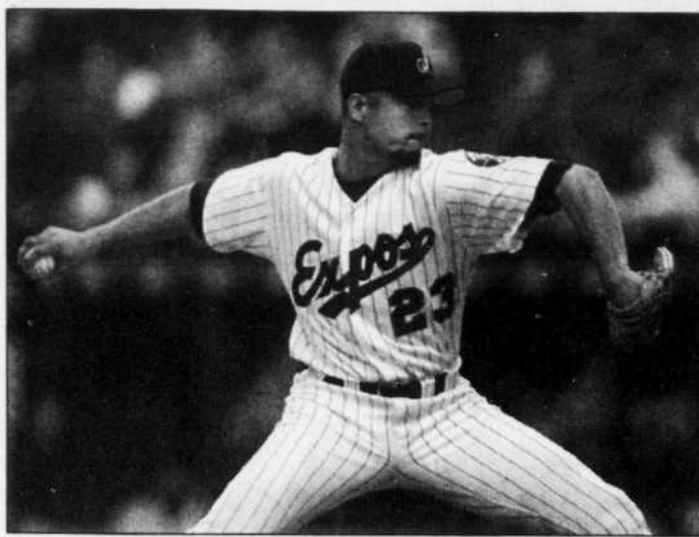
Detroit à Chicago White Sox, 14h05
Cleveland à Boston, 19h05
Minnesota au Texas, 20h05
Kansas City à Anaheim, 22h05

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

Section Est	G P N DP PP PC PTS	
	Montréal	7 2 0 0 270 186 14
Winnipeg	7 2 0 0 263 181 14	
Hamilton	5 4 0 0 196 168 10	
Toronto	2 7 0 0 188 256 4	

Section Ouest	G P N DP PP PC PTS	
	C.-B.	5 4 0 0 236 217 10
Edmonton	4 5 0 1 205 246 9	
Calgary	3 6 0 0 237 248 6	
Saskatchewan	3 6 0 0 140 233 6	



Vazquez sera-t-il le deuxième lanceur des Expos à remporter 20 victoires?

Atlanta 3, Montréal 2

Des Expos bien seuls

RICHARD MILO
PRESSE CANADIENNE

Les Expos sont seuls au dernier rang et presque seuls au Stade olympique. Il n'y avait que 3613 personnes mardi pour assister à leur défaite de 3-2 contre les Braves, les meneurs de la section Est.

C'est la deuxième plus faible assistance de leur histoire. Ils n'avaient attiré que 2803 personnes contre les Cards de St. Louis, le 27 septembre 1984.

Les Braves ont marqué un point à la huitième et un point à la neuvième pour s'assurer la victoire.

Une balle passée par Michael Barrett a permis aux Braves de créer l'égalité à la huitième après que Lee Stevens eut donné l'avance aux Expos à la sixième grâce à son 22e circuit de la saison, son quatrième en huit matchs.

Du troisième but, le coureur suppléant Jesse Garcia a marqué le deuxième point des Braves alors que Scott Strickland (2-5) avait remplacé Britt Reames pour affronter Brian Jordan.

À la neuvième, Andrew Jones a procuré la victoire aux Braves en frappant le premier tir de Strickland par-dessus la clôture du champ centre pour réussir son 29e circuit de la saison.

Le releveur Steve Karsay (2-3) a remporté la victoire et John Smoltz a enregistré son cinquième sauvetage.

Tony Armas a bien lancé alors qu'il affrontait les Braves pour la quatrième fois cette saison. En six manches, il n'a alloué qu'un point, cinq coups sûrs et un but sur balles.

20 victoires de Vazquez, c'est possible

Par ailleurs, comme Javier Vazquez a remporté cinq victoires de suite, neuf à ses 11 dernières décisions, une saison de 20 victoires est toujours à sa portée même s'il ne lui reste que cinq départs d'ici la fin de la campagne.

«C'est possible», a estimé Jeff Torborg quand on a évoqué la possibilité qu'il devienne le deuxième gagnant de 20 victoires dans l'histoire des Expos, un cap que Steve Rogers, Pedro Martínez et même Dennis Martínez, l'auteur du seul match parfait, n'ont jamais atteint avec les Expos.

Le gaucher Ross Grimsley, en 1978, est le seul à avoir remporté 20 victoires. Rogers a obtenu 19 victoires en 1982, Carl Morton en 1970 et Bryn Smith en 1985, 18 chacun.

En 1997, Pedro Martínez a totalisé 17 victoires quand il a remporté le trophée Cy Young, remis au meilleur lanceur dans la Ligue nationale.

«Je serai patient avec Vazquez, a indiqué Torborg. Je vais lui donner un peu plus de corde au mouton.»

EN BREF

L'Association des joueurs et la LNH disent oui au retour de Fleury

Toronto (PC) — Theoren Fleury pourra rejoindre les Rangers de New York après avoir pris part à un programme de désintoxication. La nouvelle a été annoncée hier par un communiqué de presse émis conjointement par les dirigeants de la Ligue nationale de

hockey et ceux de l'Association des joueurs. Fleury s'était volontairement inscrit dans un centre de désintoxication le 28 février dernier. Il devra maintenant suivre un traitement post-cure. Avant de mettre prématurément un terme à sa deuxième saison dans l'uniforme des Rangers.

Fleury était le meilleur marqueur de son équipe, avec 30 buts et 44 passes. Lailier droit de 33 ans participe au mini-camp de l'équipe olympique canadienne à Calgary. Le camp d'entraînement des Rangers s'ouvrira le 11 septembre.

Neuvième journée du US Open

Serena Williams vient à bout de Lindsay Davenport

ASSOCIATED PRESS

New York — Chaque fois que Serena Williams venait une avance, hier soir, Lindsay Davenport revenait de l'arrière. Finalement, pour conclure un superbe échange, Williams a frappé un coup droit victorieux qui lui a permis de remporter son match de quart de finale 6-3, 6-7 (7), 7-5.

Ce gain de la cadette des sœurs Williams mettait fin à une séquence de quatre défaites lors des quarts de finale d'un tournoi du grand chelem.

Williams s'est compliqué l'existence en gaspillant une avance de 2-0 dans la deuxième manche et une autre de 3-0 dans le set décisif.

De plus, Davenport a survécu à deux balles de match lors du bris d'égalité de la deuxième manche. Vendredi, en demi-finale, Williams affrontera la Suisse Martina Hingis, qui avait éliminé Daja Bedanova en seulement 42 minutes, plus tôt dans la journée.

Kuerten bat Costa

Chez les hommes, Gustavo Kuerten, le favori, a accédé aux quarts de finale en défaisant Albert Costa

6-4, 6-4, 7-6 (7). Kuerten croisera le fer avec le Russe Yevgeny Kafelnikov (7e), vainqueur du Français Arnaud Clément (12), 6-3, 6-4, 6-3.

L'Allemand Tommy Haas (16^e) dominait Lleyton Hewitt (4^e) 6-3, 2-2 lorsque leur duel a été suspendu jusqu'à mercredi, à cause de la pluie.

La revanche de «Kafel»

Le Russe Evgueni Kafelnikov, tête de série n° 7, s'est qualifié pour les quarts de finale en battant le Français Arnaud Clément (n° 12), 6-3, 6-4, 6-3. Il s'est imposé en deux heures deux minutes. La rencontre a été interrompue durant environ une heure en raison de la pluie, alors que le Russe menait deux sets à zéro et 3-0 avec service à suivre.

Kafelnikov a mis fin à une série de trois défaites face à Clément, dont une en quart de finale de l'Open d'Australie en janvier. Le Russe a ainsi égalisé à trois victoires partout.

«J'avais en tête un plan parfait pour cette occasion spéciale car ce n'est pas tous les ans que l'on passe quatre tours à l'US Open», a expliqué Kafelnikov, avouant que l'interruption l'avait quelque peu perturbé.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel: petitesannonces@ledevoir.com

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit

170
HORS FRONTIÈRES À LOUER

AFFAIRES: PARIS OU CANNES
Spacieux appartements ensoleillés.
Proche gare/événements/plage
700-800\$/sem (514) 845-4425

*** PARIS ***
XVe, superbe appart., 3^{es}, meublé ancien, 1. équipé, 2-4 pers., parc. Disp. sem./mois. (450)968-0262

PARIS
Banlieue ouest (Villennes), appartement meublé, 20 min par REER. (514)932-1630

PARIS CENTRE
Grand studio ensoléillé près du Louvre, refait à neuf, tout équipé, 2 à 4 pers. 700\$/800\$/sem. Accueil par la propriétaire. (514)767-5356

PROVENCE-BANDOL. Vue sur mer, 5 min. plage, condo 2 c.c., grand balcon. (514)735-0220 soir

VENICE - Côte-d'Azur
Très jolie villa, paisible, neuve, grand jardin, 3 c.c., 2 s. de b. Près du centre 1 000\$/sem. (514)733-9291

301
ŒUVRES D'ART

ACHETONS tableaux originaux de Normand Hudon et autres peintres renommés. (450)466-8920

307
LIVRES ET DISQUES

BONHEUR D'OCCASION Librairie d'expérience achetée à domicile philosophie, sciences, littérature et beaux-arts. Livres anciens ou rares 4487, rue De La Roche 914-2142

BOUQUINERIE ST-DENIS achetée à domicile: littérature, philosophie, arts, livres anciens. (514) 288-5567

450
EMPLOIS DIVERS

TRADUCTEURS/TRICES) vers le français. Français impeccable. Tout diplôme universitaire accepté. Expériences. De 46 000\$ à 90 000\$/année. Traductions à faire exclusivement dans nos bureaux de TORONTO. (416) 975-5252 poste 305

530
COURS

ANGLAIS (ACT, SAT, TOEFL) par Ph. D. 8h2005. 469-3801

575
DÉMÉNAGEMENTS

G. JODOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374

598
SERVICES DIVERS

QUIZ TÉLÉ cherche participants adultes vifs, curieux et intéressés par l'actualité. BV 514-965-3774 ou touscontreun@tele-vision84.com

599
MESSAGES

AVIS AUX PASSAGERS VOL AIR FRANCE Montréal-Paris 24 sept. 20h. Récompense 100 \$ 2 chais sernent à voyager en cabine. Fun sera avec sa maîtresse. l'autre cherche volontaire rémunéré (514) 484-6381

Propriétaires!

Logement à louer? Propriété à vendre?

1125\$*

*3 lignes, 3^{es} par ligne supplémentaire. Samedi seulement: 32% de plus.

Heure de tombée: 14h30 tous les jours

985-3322

Communiquez avec un conseiller publicitaire dès maintenant Différents forfaits disponibles.

103
CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

ILE-DES-SOEURS
Bord du fleuve, Vermères III, 158 p.c., 7e étage
Vue sur ville et fleuve.
Stat. int., pisc. int. et ext.
Libres immédiatement. Privé.
165 000 \$ - 235 000 \$
(514) 945-9216 (rep)

132
CHALET

AUSTIN-MEMPHREMACOG
Chalet 4 saisons, 150' bord du lac. Près St-Benoît-du-Lac.
(819)346-9209

CANTONS DE L'EST, lac Selby.
A vendre ou à louer.
A qui la chance? (450)248-0960

134
FERMES, FERMETTES, TERRES

3acres, maison/2cac, grange(antiquités). Laiterie, poulailler. Bâtiments A-1. 10^{es}. Bathurst N-B 50000\$ négo. Vente rapide 418-368-0280

ST-JEAN-DE-MATHA
Ferme de 24 arpents avec écurie et maison ancestrale (pièces sur pièces) ent. rénover(450)886-0037

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

ROSEMONT
Disponible 2001/11/01. Très grand rdc + sou-sol fini (2600p. ca., 3 cac, grande salle familiale, salon, bureau). Possibilité meublé. 1725 \$. Références demandées.
(514) 972-9228 après 19h

PROX. BOUL. GOUIN
Petit 5 1/2, bas duplex. Non chauffé. Stat. inclus. 635 \$ 737-7241
Pas d'animaux (allergies)

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

ROSEMONT
Disponible 2001/11/01. Très grand rdc + sou-sol fini (2600p. ca., 3 cac, grande salle familiale, salon, bureau). Possibilité meublé. 1725 \$. Références demandées.
(514) 972-9228 après 19h

ST-IRÉNÉE (CHARLEVOIX), 4^{es}, vue sur fleuve, grand balcon, int. confort. À la semaine(418)452-3251

161
SOUS-LOCATION

QUÉBEC - CENTRE-VILLE
1er oct. au 1er avril. Loft/appartement (960 p.c.) 600\$/mois tout compris. (418)525-7638

176
CHALET À LOUER

MÉTIS-SUR-MER
Plage privée, tr. grand boisé. Maison 4 ch, 2 sdb, foyer. Chalet 1 c.c. + 2 lits au salon. Solarium. A l'année. (418) 936-3993

259
ESPACES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS À LOUER

MAGNIFIQUES LOFTS commerciaux à louer près Canal Lachine. Chauff., éclair. ind. (514) 932-4850

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU EST LENT ?
Je peux certainement vous aider. 10 ans exp. P.C., Mac. Étudiant. (514) 484-6089 Julien

523
TRADUCTION, RÉDACTION

TRADUCTION français et anglais VERS L'ESPAGNOL. Diplômée de l'UdeM. Domaines: éducation, commerce, informatique, légal et autres. 276-1062

FONDATEUR JEUNES ET SOCIÉTÉ

LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE

▲ comme coopérateur
▲ comme bénévole
▲ comme donateur
(514) 387-2541, poste 240
Nous vous aiderons à les aider
www.monde.ca

AVIS

À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.